

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406FI13-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024



Rambouillet Territoires  
 22 rue Gustave Eiffel - ZA Bel Air  
 BP 40036 - 78511 Rambouillet Cedex  
 Tél. 01 34 57 20 61 - Fax 01 34 84 01 57

**CC2406FI13 Budget annexe adduction eau potable : compte administratif 2023**

**Conseil communautaire du Lundi 17 juin 2024**  
 Convocation du 11 juin 2024

**78120 RAMBOUILLET**  
 Affichée le 11 juin 2024

**Présidence : Thomas GOURLAN**

**Secrétaire de Séance : Mme Nathalie COUEDOR**

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	P		
ALIX Martial	P	PORTHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-Claude	P	ALOISI Henri	
BAX DE KEATING Geoffroy	P		
BERNARD Jean-Luc	P		
BONTE Daniel	P		
BRICAUD Nathalia	P	CHEMIN Delphine	
BRIOLANT Stéphanie	Rep	DEFFRENNE Philippe	CARIS Xavier
CABRIT Anne	P	BUREAU Norbert	
CAILLOL Valérie	Rep		MATILLON Véronique
CARESMEL Marie	P		
CARIS Xavier	P		
CAZANEUVE Claude	AE	PELOYE Robert	
CHANCLUD Maurice	P	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	P	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	P		
CINTRAT Alain	Rep		DUPRESSOIR Hervé
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	P	MANDON Franck	
COUËDOR Nathalie	P	TELLIER Olivier	
DEMICHÉLIS Janny	Rep	LENTZ Jacques	GOURLAN Thomas
DEMONT Clarisse	P		
DENAIIS Lionel	AE		
DEROFF Joseph	AE		
DESCLOUDS Stéphane	P		
DESMET France	P		
DRAPPIER Jacky	P	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	AE	DELABBAYE Jean-Yves	
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	P	HAROUN Thomas	
FOCKEY William	Rep		REY Augustin
FORMENTY Jacques	P	CARZUNEL Martine	
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	
GHI BAUDO Jean-Pierre	AE	GUILLARD Olivier	

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>GOURLAN</b> Thomas	<b>0</b>		
<b>GROSSE</b> Marie-France	<b>P</b>		
<b>GUIGNARD</b> Sylvain	<b>AE</b>		
<b>IKHELF</b> Dalila	<b>AE</b>		
<b>JAFFRE</b> Valéry	<b>P</b>		
<b>JEGAT</b> Joëlle	<b>P</b>		
<b>JUTIER</b> David	<b>P</b>		
<b>LAHITTE</b> Chantal	<b>P</b>		
<b>LAMBERT</b> Sylvain	<b>P</b>	<b>GATINEAU</b> Christian	
<b>LECOURT</b> Guy	<b>P</b>	<b>BAUDESSON</b> Hélène	
<b>MALARDEAU</b> Jean-Pierre	<b>P</b>	<b>BERTHIER</b> Lydie	
<b>MARCHAL</b> Evelyne	<b>P</b>	<b>GENTIL</b> Jean-Christophe	
<b>MARGOT JACQ</b> Isabelle	<b>P</b>		
<b>MATILLON</b> Véronique	<b>P</b>		
<b>MAY OTT</b> Ysabelle	<b>P</b>	<b>VEIGA</b> José	
<b>MOUFFLET</b> Catherine	<b>P</b>		
<b>NEHLIL</b> Ismaël	<b>P</b>		
<b>PAQUET</b> Frédéric	<b>AE</b>		
<b>PASQUES</b> Jean-Marie	<b>P</b>		
<b>PETITPREZ</b> Benoît	<b>P</b>		
<b>QUERARD</b> Serge	<b>P</b>	<b>SAISY</b> Hugues	
<b>QUINTON</b> Gilles	<b>AE</b>	<b>CHARRON</b> Xavier	
<b>REY</b> Augustin	<b>P</b>		
<b>ROLLAND</b> Virginie	<b>P</b>		
<b>ROSTAN</b> Corinne	<b>P</b>	<b>MARECHAL</b> Michel	
<b>SALIGNAT</b> Emmanuel	<b>P</b>	<b>CHALLOY</b> Camélia	
<b>SCHMIDT</b> Gilles	<b>P</b>		
<b>SIRET</b> Jean-François	<b>P</b>		
<b>STEPHANE</b> Nathalie	<b>Rep</b>		<b>JAFFRE</b> Valéry
<b>TROGER</b> Jacques	<b>P</b>	<b>BARDIN</b> Dominique	
<b>WEISDORF</b> Henri	<b>P</b>		
<b>YOUSSEF</b> Leïla	<b>Rep</b>		<b>DEMONT</b> Clarisse
<b>ZANNIER</b> Jean-Pierre	<b>P</b>	<b>THEVARD</b> Nicolas	

<b>Conseillers : 67</b>	<b>Présents : 51</b>	<b>Représentés : 7</b>	<b>Votants potentiels : 57</b>	<b>Absents/Excusés : 9</b>
	<b>Présents titulaires : 51</b>			
	<b>Présents suppléants : 0</b>			

**P : présent titulaire – PS : présent suppléant - Rep : Représenté - 0 : ne prend pas part au vote -  
 X : ne siège pas – AE : absent/excusé**

Accusé de réception en préfecture  
078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Vu le Code général des collectivités et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et ses déclinaisons notamment M49,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu la délibération CC2304FI33 du 3 avril 2023 portant approbation du budget primitif 2023 du budget annexe adduction eau potable,

Vu le compte de gestion 2023 du budget annexe adduction eau potable transmis par le Comptable du Service de gestion comptable de Rambouillet,

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2023,

Vu les avis du Bureau communautaire réuni le 3 juin 2024 et de la Commission finances réunie le 28 mai 2024,

Considérant que la comptabilité de l'ordonnateur doit coïncider avec celle du comptable public, et qu'ainsi le compte administratif et le compte de gestion doivent être concordants,

Considérant que le compte administratif 2023 du budget annexe adduction eau potable est en parfaite concordance avec le compte de gestion 2023 du budget annexe adduction eau potable,

Considérant que dans la séance où le compte administratif est débattu, le conseil communautaire élit son Président du fait que le Président de l'EPCI peut assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité**

**APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget annexe adduction eau potable, ci-annexé.

**DONNE** tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Accusé de réception en préfecture  
078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2024  
Date de réception préfecture : 01/07/2024

Fait à La-Celle-les-bordes, le 17 juin 2024

**Thomas GOURLAN**  
Président de Rambouillet Territoires  
Conseiller régional  
Adjoint au Maire de Rambouillet

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) »

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>20007334400075</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE dont la population est de 3500 habitants</b> <b>et plus CA RAMBOUILLET TERRITOIRES</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
RAMBOUILLET

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : ADDUCTION EAU POTABLE (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5  
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7  
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8  
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9  
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11  
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12  
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13  
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14  
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17  
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18  
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22  
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23  
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 24  
 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 26  
 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 27  
 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 28  
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 29  
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet  
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet  
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 31  
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 32  
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet  
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet  
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet  
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet  
 A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet  
 A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet  
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet  
 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet  
 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 33  
 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 35  
 A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet  
 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 36  
 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 37  
 A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet  
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet  
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet  
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet  
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet  
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet  
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet  
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet  
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 38  
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet  
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet  
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet  
 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

## D - Arrêté et signatures

### D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240617-CC2406F13-DE	I
Date de télétransmission : 01/07/2024	
Date de réception préfecture : 01/07/2024	

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b> <b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>
---

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération N°CC1104FI12 du 28/04/2011.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**VUE D'ENSEMBLE**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 421 431,28	G 1 255 720,77	G-A -165 710,51
	Section d'investissement	B 1 916 769,11	H 952 532,83	H-B -964 236,28

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 6 168 359,57 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 219 006,04 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 3 557 206,43	Q= G+H+I+J 8 376 613,17	=Q-P 4 819 406,74

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 868 908,65	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 868 908,65	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 421 431,28	= G+I+K 7 424 080,34	6 002 649,06
	Section d'investissement	= B+D+F 3 004 683,80	= H+J+L 952 532,83	-2 052 150,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 426 115,08	= G+H+I+J+K+L 8 376 613,17	3 950 498,09

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 868 908,65	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2401113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Restes à émettre
20	Immobilisations incorporelles	37 315,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 301,39	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101	749 229,76	
202103	Opération d'équipement n° 202103	14 062,50	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.  
 (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).  
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	688 000,00	538 045,95	148 093,39	0,00	1 860,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 000,00	83 765,89	0,00	0,00	51 234,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,23	0,00	0,00	499,77
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>823 500,00</b>	<b>621 812,07</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>53 594,54</b>
66	Charges financières	72 000,00	57 439,94	0,00	0,00	14 560,06
67	Charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>995 500,00</b>	<b>679 252,01</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>168 154,60</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 675 359,57				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	632 500,00	594 085,88			38 414,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>594 085,88</b>			<b>5 713 773,69</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 303 359,57</b>	<b>1 273 337,89</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>5 881 928,29</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	950 000,00	1 215 098,80	0,00	0,00	-265 098,80
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	11 587,23	0,00	0,00	-11 587,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>950 000,00</b>	<b>1 226 686,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-276 686,03</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 050 000,00</b>	<b>1 226 686,03</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-176 686,03</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	85 000,00	29 034,74			55 965,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>85 000,00</b>	<b>29 034,74</b>			<b>55 965,26</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 135 000,00</b>	<b>1 255 720,77</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-120 720,77</b>
<b>Pour information</b>		<b>6 168 359,57</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.  
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF II**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES** **A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	285 195,00	18 293,63	37 315,00	229 586,37
21	Immobilisations corporelles	3 337 495,98	985 943,34	68 301,39	2 283 251,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>2 562 029,50</b>	<b>747 915,76</b>	<b>763 292,26</b>	<b>1 050 821,48</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 184 720,48</b>	<b>1 752 152,73</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 563 659,10</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	135 581,64	0,00	24 418,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>160 000,00</b>	<b>135 581,64</b>	<b>0,00</b>	<b>24 418,36</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>6 344 720,48</b>	<b>1 887 734,37</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 588 077,46</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	85 000,00	29 034,74		55 965,26
041	Opérations patrimoniales (2)	250 000,00	0,00		250 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>335 000,00</b>	<b>29 034,74</b>		<b>305 965,26</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 679 720,48</b>	<b>1 916 769,11</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 894 042,72</b>
	<b>Pour information</b>	<b>219 006,04</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	17 580,00	0,00	-17 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>17 580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 580,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	340 866,95	340 866,95	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>340 866,95</b>	<b>340 866,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>340 866,95</b>	<b>358 446,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 580,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 675 359,57			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	632 500,00	594 085,88		38 414,12
041	Opérations patrimoniales (2)	250 000,00	0,00		250 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>6 557 859,57</b>	<b>594 085,88</b>		<b>5 963 773,69</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 898 726,52</b>	<b>952 532,83</b>	<b>0,00</b>	<b>5 946 193,69</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.  
 (2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.  
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture  
 N° 20240617-CC2406F113-DE  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	686 139,34		686 139,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	83 765,89		83 765,89
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,23		0,23
66	Charges financières	57 439,94	0,00	57 439,94
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	594 085,88	594 085,88
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>827 345,40</b>	<b>594 085,88</b>	<b>1 421 431,28</b>

+	
<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>

=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 421 431,28</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 034,74	29 034,74
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	135 581,64	0,00	135 581,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	747 915,76		747 915,76
20	Immobilisations incorporelles (6)	18 293,63	0,00	18 293,63
21	Immobilisations corporelles (6)	985 943,34	0,00	985 943,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>1 887 734,37</b>	<b>29 034,74</b>	<b>1 916 769,11</b>

+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>219 006,04</b>

=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>2 135 775,15</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture  
 STE 20240717-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de réception : 01/07/2024  
 B2

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 215 098,80		1 215 098,80
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	11 587,23		11 587,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	29 034,74	29 034,74
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>1 226 686,03</b>	<b>29 034,74</b>	<b>1 255 720,77</b>

+	
<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>6 168 359,57</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>7 424 080,34</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	17 580,00	0,00	17 580,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		591 615,96	591 615,96
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		2 469,92	2 469,92
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>17 580,00</b>	<b>594 085,88</b>	<b>611 665,88</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>340 866,95</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>952 532,83</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

**III**  
**A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>688 000,00</b>	<b>538 045,95</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>1 860,66</b>
605	Achats d'eau	671 856,54	528 045,95	143 810,59	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	15 143,46	0,00	4 282,80	0,00	10 860,66
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>135 000,00</b>	<b>83 765,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 234,11</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	135 000,00	83 765,89	0,00	0,00	51 234,11
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>500,00</b>	<b>0,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>499,77</b>
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	0,23	0,00	0,00	499,77
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65)</b>		<b>823 500,00</b>	<b>621 812,07</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>53 594,54</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>72 000,00</b>	<b>57 439,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 560,06</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 000,00	59 986,20	0,00	0,00	2 013,80
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	-2 546,26	0,00	0,00	12 546,26
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e+f</b>		<b>995 500,00</b>	<b>679 252,01</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>168 154,60</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>5 675 359,57</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>632 500,00</b>	<b>594 085,88</b>			<b>38 414,12</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	580 000,00	591 615,96			-11 615,96
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	50 000,00	0,00			50 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	2 500,00	2 469,92			30,08
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>594 085,88</b>			<b>5 713 773,69</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>594 085,88</b>			<b>5 713 773,69</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>7 303 359,57</b>	<b>1 273 337,89</b>	<b>148 093,39</b>	<b>0,00</b>	<b>5 881 928,29</b>
<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	52 105,47
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 651,73
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 546,26

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.  
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.  
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.  
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.  
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.  
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	950 000,00	1 215 098,80	0,00	0,00	-265 098,80
70128	Autres taxes et redevances	950 000,00	1 215 098,80	0,00	0,00	-265 098,80
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	11 587,23	0,00	0,00	-11 587,23
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	11 587,23	0,00	0,00	-11 587,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		950 000,00	1 226 686,03	0,00	0,00	-276 686,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		1 050 000,00	1 226 686,03	0,00	0,00	-176 686,03
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	85 000,00	29 034,74			55 965,26
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 000,00	29 034,74			5 965,26
791	Transferts de charges d'exploitation	50 000,00	0,00			50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		85 000,00	29 034,74			55 965,26
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		1 135 000,00	1 255 720,77	0,00	0,00	-120 720,77
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		6 168 359,57				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.  
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.  
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>285 195,00</b>	<b>18 293,63</b>	<b>37 315,00</b>	<b>229 586,37</b>
2031	Frais d'études	285 195,00	18 293,63	37 315,00	229 586,37
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>3 337 495,98</b>	<b>985 943,34</b>	<b>68 301,39</b>	<b>2 283 251,25</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 304 354,57	970 829,96	68 301,39	2 265 223,22
21561	Service de distribution d'eau	15 000,00	12 495,76	0,00	2 504,24
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 141,41	2 617,62	0,00	523,79
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>202101</b>	<b>Opération d'équipement n° 202101 (3)</b>	<b>1 883 150,00</b>	<b>665 088,76</b>	<b>749 229,76</b>	<b>468 831,48</b>
<b>202103</b>	<b>Opération d'équipement n° 202103 (3)</b>	<b>678 879,50</b>	<b>82 827,00</b>	<b>14 062,50</b>	<b>581 990,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>6 184 720,48</b>	<b>1 752 152,73</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 563 659,10</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>160 000,00</b>	<b>135 581,64</b>	<b>0,00</b>	<b>24 418,36</b>
1641	Emprunts en euros	150 000,00	131 579,64	0,00	18 420,36
1681	Autres emprunts	10 000,00	4 002,00	0,00	5 998,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>160 000,00</b>	<b>135 581,64</b>	<b>0,00</b>	<b>24 418,36</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>6 344 720,48</b>	<b>1 887 734,37</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 588 077,46</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>85 000,00</b>	<b>29 034,74</b>		<b>55 965,26</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>35 000,00</b>	<b>29 034,74</b>		<b>5 965,26</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	4 452,85	4 101,32		351,53
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 117,07	23 060,81		5 056,26
13918	Autres subventions d'équipement	2 430,08	1 872,61		557,47
	<b>Charges transférées</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>50 000,00</b>
4818	Charges à étaler	50 000,00	0,00		50 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>250 000,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	250 000,00	0,00		250 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>335 000,00</b>	<b>29 034,74</b>		<b>305 965,26</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>6 679 720,48</b>	<b>1 916 769,11</b>	<b>868 908,65</b>	<b>3 894 042,72</b>
	<b>Pour information</b>	<b>219 006,04</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

**III**  
**B2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>17 580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 580,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	17 580,00	0,00	-17 580,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>17 580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 580,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>340 866,95</b>	<b>340 866,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	340 866,95	340 866,95	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>340 866,95</b>	<b>340 866,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>340 866,95</b>	<b>358 446,95</b>	<b>0,00</b>	<b>-17 580,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>5 675 359,57</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</b>	<b>632 500,00</b>	<b>594 085,88</b>		<b>38 414,12</b>
28031	Frais d'études	3 796,42	0,00		3 796,42
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	3 148,72		-3 148,72
28153	Installations à caractère spécifique	45 891,12	82 039,40		-36 148,28
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 132,50	1 704,62		-572,12
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 256,82	5 256,82		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	19 800,49	19 800,49		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	504 122,65	479 665,91		24 456,74
4818	Charges à étaler	52 500,00	2 469,92		50 030,08
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>594 085,88</b>		<b>5 713 773,69</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>250 000,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	250 000,00	0,00		250 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>6 557 859,57</b>	<b>594 085,88</b>		<b>5 963 773,69</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>6 898 726,52</b>	<b>952 532,83</b>	<b>0,00</b>	<b>5 946 193,69</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1)**  
**LIBELLE : RÉHABILITATION RÉSERVOIR R2 RAMBOUILLET**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
<b>DEPENSES</b>		<b>1 883 150,00</b>	<b>A 665 088,76</b>	<b>749 229,76</b>	<b>468 831,48</b>	<b>B</b>	<b>708 579,83</b>
20	Immobilisations incorporelles	81 900,00	6 330,00	15 570,00	60 000,00		42 091,07
2031	Frais d'études	81 900,00	6 330,00	15 570,00	60 000,00		42 091,07
21	Immobilisations corporelles	1 801 250,00	658 758,76	733 659,76	408 831,48		666 488,76
21561	Service de distribution d'eau	1 801 250,00	658 758,76	733 659,76	408 831,48		666 488,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>-665 088,76</b>	<b>D-B</b>	<b>-708 579,83</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
- (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (4) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

**III**  
**B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1)**  
**LIBELLE : DUP CAPTAGES AEP RAMBOUILLET**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>DEPENSES</b>		<b>678 879,50</b>	<b>A 82 827,00</b>	<b>14 062,50</b>	<b>581 990,00</b>	<b>B 146 252,48</b>
20	Immobilisations incorporelles	211 494,50	45 442,00	14 062,50	151 990,00	108 867,48
2031	Frais d'études	211 494,50	45 442,00	14 062,50	151 990,00	108 867,48
21	Immobilisations corporelles	467 385,00	37 385,00	0,00	430 000,00	37 385,00
21561	Service de distribution d'eau	467 385,00	37 385,00	0,00	430 000,00	37 385,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
<b>RECVTES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C-A</b>	<b>-82 827,00</b>	<b>D-B</b>	<b>-146 252,48</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..
- (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (4) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A1.1**

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**A1.2**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					2 943 631,28									
1641 Emprunts en euros (total)					2 943 631,28									
RAMB 89209951	Caisse d'Epargne Ile de France		15/11/2011	15/11/2012	59 156,84	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	4,765	EUR	A	C	O	A-1
RAMB BP8060932	Banque Populaire Val de France	27/12/2010	05/10/2011	05/01/2012	900 000,00	F	Taux fixe à 3,35%	3,350	3,350	EUR	T	C	O	A-1
RAMB MIN248434EUR	Dexia	01/12/1998	01/06/2006	01/07/2007	255 230,44	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	3,000	3,000	EUR	T	P	O	A-1
RAMB MIN504006EUR Eau	Société de Financement Local		01/01/2016	01/01/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,660	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503997EUR	Société de Financement Local		01/01/2020	01/01/2021	229 244,00	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,548	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					60 030,00									
1681 Autres emprunts (total)					60 030,00									

### CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ADDUCTION EAU POTABLE - CA - 2023

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC24001113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception en préfecture : 01/07/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								RAMB 1028525101	Agence de l'Eau Seine Normandie					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 003 661,28</b>									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		1 829 424,37				131 579,64	59 979,59	0,00	49 559,21	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 829 424,37				131 579,64	59 979,59	0,00	49 559,21	
RAMB 89209951	N	0,00	A-1	17 321,42	4,88	F	Taux fixe à 4,70%	4,700	3 479,81	991,24	0,00	104,02
RAMB BP8060932	N	0,00	A-1	360 000,00	7,77	F	Taux fixe à 1,00%	1,000	45 000,00	3 881,26	0,00	850,00
RAMB MIN248434EUR	N	0,00	A-1	122 759,58	8,01	V	TAG 1m + 0,39%, flooré à 0,00%	4,430	11 624,73	4 210,73	0,00	438,08
RAMB MIN504006EUR Eau	N	0,00	A-1	1 130 646,91	12,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	60 791,94	43 487,52	0,00	41 155,55
RAMB MON503997EUR	N	0,00	A-1	198 696,46	12,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	10 683,16	7 408,84	0,00	7 011,56
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		16 008,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		16 008,00					4 002,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1028525101	N	0,00	A-1	16 008,00	3,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 002,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

## CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ADDUCTION EAU POTABLE - CA - 2023

Accusé de réception en préfecture  
 078 200673341 20240617 CC24061113 DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 845 432,37</b>				<b>135 581,64</b>	<b>59 979,59</b>	<b>0,00</b>	<b>49 559,21</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**A1.4**

**A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 845 432,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A1.5**

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A1.5</b>

**A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV  
 A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**IV**  
**A1.7**

**A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
<b>Total</b>												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F13-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

**A1.8 – AUTRES DETTES**

*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DIV  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	13/01/2020
L	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	5	13/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	13/01/2020
L	Frais d'insertion non suivi de travaux	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou études	15	13/01/2020
L	Projet d'infrastructures d'intérêt national	30	13/01/2020
L	Concessions et droits similaires	3	13/01/2020
L	Droit de superficie	3	13/01/2020
L	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	20	13/01/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	13/01/2020
L	Bâtiments privés - Immeubles de rapport	40	13/01/2020
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile et autres matériels	10	13/01/2020
L	Matériel et outillage de voirie : Matériel roulant	10	13/01/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	8	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2020
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Deux-roues	5	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Voitures	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Camions et véhicules industriels	15	13/01/2020
L	Matériel informatique scolaire	5	13/01/2020
L	Autres matériel informatique	5	13/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : Table, bureaux (y compris bornes d'accueil, comptoirs)	10	13/01/2020
L	Mobilier d'assise (chaises, bancs, canapés, chauffeuses)	10	13/01/2020
L	Mobilier de rangement (armoires, vestiaires, casiers, vitrines, caissons, meubles à plans, rayonnage)	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : coffres forts, armoires fortes, podium, estrades	25	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones portables	5	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones fixes, serveurs téléphoniques	10	13/01/2020
L	Cheptel	10	13/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2020
L	Stations d'épuration : ouvrages lourds	99	02/10/2023
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation)	25	02/10/2023
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, transport, traitement de l'eau potable	30	02/10/2023
L	canalisations d'adduction d'eau	30	02/10/2023
L	Réseaux d'assainissement	99	02/10/2023
L	Outillages spécifiques eau et assainissement	5	02/10/2023
L	Installations de traitement de l'eau potable	10	02/10/2023
L	Appareils de laboratoires	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de l'émission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, installations de ventilation	10	02/10/2023
L	Organes de régulation	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>195 000,00</b>	<b>I</b>	<b>164 616,38</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>160 000,00</b>		<b>135 581,64</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00		131 579,64
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	10 000,00		4 002,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>35 000,00</b>		<b>29 034,74</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 000,00		29 034,74
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>164 616,38</b>	<b>868 908,65</b>	<b>219 006,04</b>	<b>1 252 531,07</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>III 594 085,88</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>6 307 859,57</b>	<b>594 085,88</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 796,42	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	3 148,72
28153	Installations à caractère spécifique	45 891,12	82 039,40
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 132,50	1 704,62
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 256,82	5 256,82
28173	Constructions (mise à disposition)	19 800,49	19 800,49
28175	Matériel et outillage technique (mad)	504 122,65	479 665,91
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	52 500,00	2 469,92
021	Virement de la section d'exploitation	5 675 359,57	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>594 085,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 866,95</b>	<b>934 952,83</b>

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>1 252 531,07</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>934 952,83</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>-317 578,24</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE IV  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES**

**A8.1**

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
25/01/2023	Complement de forage P8 RAMB	2 939,60	0,00	10
27/01/2023	COMPLEMENT DE L ANCIEN FORAGE D EAU POTABLE	34 445,40	0,00	10
14/02/2023	CSPC RESERVOIR R2 RAMBOUILLET RAMB	760,00	0,00	1
03/04/2023	MISSION DASSISTANCE A LA PASSATION D'UN MARCHE	925,00	0,00	1
14/06/2023	RAMB - phase 1 - rue des fontaines	8 118,00	0,00	30
14/06/2023	Phase 2 du renouvellement de la canalisation	62 006,39	0,00	30
14/06/2023	RAMB - phase 1 - rue des fontaines	5 044,00	0,00	30
16/06/2023	EA23000801 - RAMB - phase 1 - rue des fontaines	66 717,04	0,00	30
30/06/2023	RAMB - Travaux renouvellement AEP	137 966,18	0,00	30
27/07/2023	FAC. 027230542 DU 26/07/2023 RAMB - Mission CSPS réhabilitation réser	703,50	0,00	1
08/08/2023	F0094312/007-08-2023 DU 02/08/23 tamponnage canalisation RAMB - Rue du Muguet : tamponnage canali	4 545,30	0,00	30
08/08/2023	F0094312/006-08-2023 DU 02/08/23 renouvellement canalisation Renouvellement canalisation AEP Rue du m	264 926,82	0,00	30
09/08/2023	FAC. FO76A251.23.18004621 DU 02/08/23 TVX RENOUELEMENT EAP RUE DU MUGUET SITUATION 1	20 746,00	0,00	30
31/08/2023	FAC. 0094312/013-08-2023 DU 17/08/2023 RENOUELEMENT CANALISATION SQUARE RAVEL	5 535,00	0,00	30
31/08/2023	F0094312/013-08-23 RAMB Renouvellement canalisation AEP RAMB Renouvellement canalisation AEP Squ	119 616,62	0,00	30
31/08/2023	FAC. 0094312/025-08-2023 DU 23/08/2023 Rambouillet - renouvellement canalisatio	199 900,44	0,00	30
01/09/2023	FAC. 230706002 DU 18/07/2023	15 490,68	0,00	10
01/09/2023	FAC. 2306047ter DU 30/06/2023 REHABILITATION RESERVOIRS	15 618,75	0,00	10
11/09/2023	FAC. 027230661 DU 06/09/2023 RAMB - Mission CSPS réhabilitation réser	703,50	0,00	1
27/09/2023	FAC. 0094312/012-09-2023 DU 25/09/2023 Rambouillet - renouvellement canalisatio	33 344,34	0,00	30
27/09/2023	FAC. 230806303 DU 17/08/2023 REHBILITATION RESERVOIRS	72 351,41	0,00	10
27/09/2023	PC SURFACE PRO INTEL CORE	2 617,62	0,00	4
09/10/2023	FAC. 23FA0682 DU 19/09/2023 DIAGNOSTIC AMIANTE	500,00	0,00	1
11/10/2023	FAC. 022-24-107 BIS DU 30/09/2023 Réservoir Rambouillet R3 création d'une	12 495,76	0,00	10
11/10/2023	FAC. F ESTV3104380923 DU 30/09/2023 ABATTAGE ARBRES	3 973,64	0,00	10
03/11/2023	FAC. 2309081B DU 30/09/2023 rehabilitation reservoirs R2 R3	49 362,73	0,00	10
09/11/2023	FAC. 027230844 DU 07/11/2023 RAMB - Mission CSPS réhabilitation réser	708,40	0,00	1
17/11/2023	FAC. cp5 DU 30/10/2023 REHABILITATION RESERVOIRS	65 864,83	0,00	10
17/11/2023	FAC. cp6 DU 30/10/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION R2 ETR3	64 133,27	0,00	10
24/11/2023	FAC. F2302346 DU 17/11/2023 Fourniture et pose d'un stabilisateur de	5 924,00	0,00	30
08/12/2023	FAC. 0094312/008-12-2023 DU 04/12/2023 Travaux de renouvellement réseaux AEP pa	33 582,36	0,00	30
08/12/2023	FAC. cp7 DU 13/11/2023 REHABILITATION RESERVOIRS	142 992,41	0,00	10
08/12/2023	FAC. 2023.11323 DU 21/11/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION	224 670,64	0,00	10

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE  
 Date de réception : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Années d'amortissements	Durée de amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 679 229,63</b>	<b>0,00</b>	

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE IV  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE IV  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>
<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F113-DE IV  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>
<b>A9.2</b>

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
 078-200073344-20240617-CC2406F114-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2024  
 Date de réception préfecture : 01/07/2024

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,  
 A le  
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A , le  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGUILLON Claire	
ALIX Martial	
BATTEUX Jean-Claude	
BAX DE KEATING Geoffroy	
BERNARD Jean-Luc	
BONTE Daniel	
BRICAUD Nathalia	
BRIOLANT Stéphanie	
CABRIT Anne	
CAILLOL Valérie	
CARESMEL Marie	
CARIS Xavier	
CAZANEUVE Claude	
CHANCLUD Maurice	
CHERET Claire	
CHRISTIENNE Janine	
CINTRAT Alain	
CONVERT Thierry	
COPETTI Isabelle	
COUËDOR Nathalie	
DEMICHELIS Janny	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240617-CC2406E111-DF	<b>IV</b>
Date de télétransmission : 01/07/2024	<b>D</b>
Date de réception préfecture : 01/07/2024	

DEMONT Clarisse	
DENAIS Lionel	
DEROFF Joseph	
DESCLOUDS Stéphane	
DESMET France	
DRAPPIER Jacky	
DUCHAMP Jean-Louis	
DUPRESSOIR Hervé	
FLORES Jean-Louis	
FOCKEDEY William	
FORMENTY Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	
GHIBAUDO Jean-Pierre	
GOURLAN Thomas	
GROSSE Marie-France	
GUIGNARD Sylvain	
IKHELF Dalila	
JAFFRE Valéry	
JEGAT Joëlle	
JUTIER David	
LAHITTE Chantal	
LAMBERT Sylvain	
LECOURT Guy	
MALARDEAU Jean-Pierre	
MARCHAL Evelyne	
MARGOT JACQ Isabelle	
MATILLON Véronique	
MAY OTT Ysabelle	
MOUFFLET Catherine	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240617-CC2406E113-DF	<b>IV</b>
Date de télétransmission : 01/07/2024	<b>D</b>
Date de réception préfecture : 01/07/2024	

NEHLIL Ismaël	
PAQUET Frédéric	
PASQUES Jean-Marie	
PETITPREZ Benoît	
QUERARD Serge	
QUINTON Gilles	
REY Augustin	
ROLLAND Virginie	
ROSTAN Corinne	
SALIGNAT Emmanuel	
SCHMIDT Gilles	
SIRET Jean-François	
STEPHANE Nathalie	
TROGER Jacques	
WEISDORF Henri	
YOUSSEF Leïla	
ZANNIER Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.